

Le bulletin de La Pierre

Bulletin Municipal n°13 - été 2015

L'Édito du maire

Un peu de sérénité au cœur de l'été...
A l'heure de la pause estivale, il est temps de regarder sereinement les dossiers de notre village : d'abord le PLU, dont le remaniement touche à sa fin, et qui préservera l'identité de notre village dans les années à venir. L'école ensuite, pour laquelle le bilan d'une première année de mise en place du TAP s'avère globalement satisfaisant.

Retrouver de la sérénité, c'est essentiel au cœur de notre village pour apaiser un climat un peu échauffé face aux dégradations et incivilités que nous connaissons depuis quelques temps : les élus agissent en ce sens.

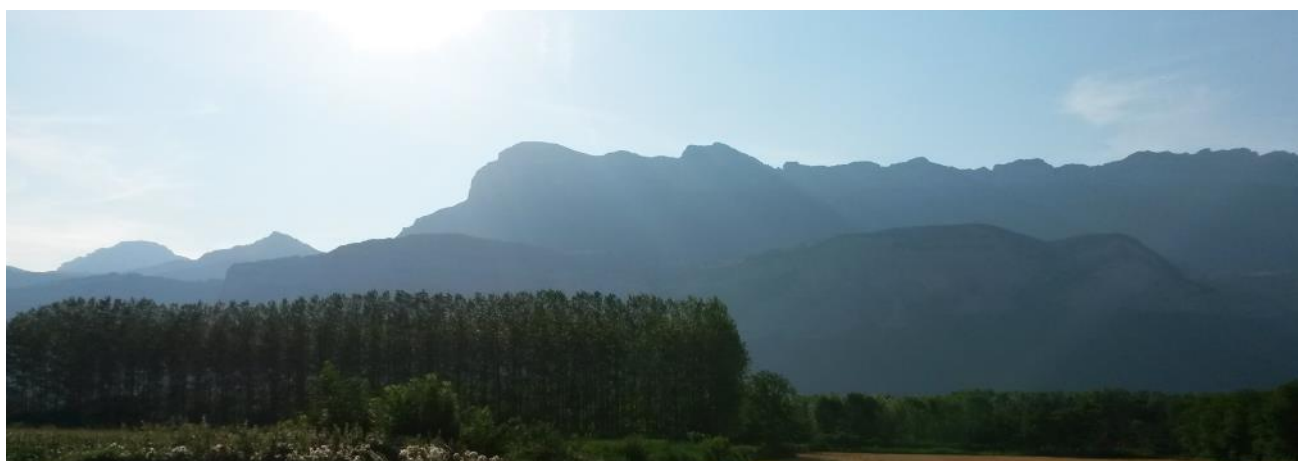
C'est également avec sérénité qu'il faudra aborder les grands dossiers qui nous attendent : inéluctable regroupement des communes, fermeture des services publics de proximité... Notre voix devra être entendue, forte et sereine, pour conserver cette qualité de vie si enviable.

Bel été à tous,
Amicalement,

Jean Paul Durand
Maire de La Pierre

Sommaire

Le budget de notre village	Pages 2&3
Une année scolaire « nouvelle formule »	Page 4
Du Grésivaudan au Vercors ...	Page 5
Travaux à La Pierre : herbe, légumes et goudron	Page 6
Dégradations, incivilités : du goudron et des plumes ?	Page 7
Claude Lallier, un Pierrois d'exception	Page 7
Intercommunalité : Globalisation et regroupement se profilent	Pages 8&9
PLU : chantier bouclé !	Page 10
La vie du village	Page 11
L'actu des associations	Page 11
Retour sur ...	Page 12



Directeur de la publication : Jean Paul Durand
Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, C. Weber, D. Perrin, C. Perrin, C. Henry.

Crédit photo : T. Placette, C. Weber, C. Henry, les associations Pierroises.
Tiré à 230 exemplaires

Le budget de notre village

Au début de l'année 2015, les élus ont voté la clôture des comptes pour l'année 2014 et le budget de l'année 2015, donnant ainsi les grandes orientations pour notre commune : quels sont les projets, les travaux, et comment les financer ? Voici les comptes publics passés à la loupe.



Budget de fonctionnement 2014

Dépenses
- 417 290.02 €

Recettes
+ 420 224.10 €

Résultat 2014
+ 2 934.08 €

Résultats antérieurs

RÉSULTAT FINAL 2014
+ 5 832.80 €

BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses
- 70 845.27 €

Recettes
+ 93 112.23 €

Résultat 2014
+ 22 266.96 €

Résultats antérieurs

RÉSULTAT FINAL 2014
+ 28 949.78 €

BUDGET EAU &
ASSAINISSEMENT

Dépenses
- 11 470.40 €

Recettes
+ 10 016.68 €

Résultat 2014
-1 453.72 €

Résultats antérieurs

RÉSULTAT FINAL 2014
+ 119.86 €

BUDGET CCAS

Budget d'investissement 2014



Dépenses
- 382 996.08 €

Recettes
+ 384 821.10 €

Résultat 2014
+ 1 825.02 €

Résultats antérieurs
+ 23 790.76 €

RÉSULTAT FINAL 2014
+ 25 615.78 €

BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses
- 436 206.57 €

Recettes
+ 256 462.75 €

Résultat 2014
- 177 743.82 €

Résultats antérieurs
+ 191 970.95 €

RÉSULTAT FINAL 2014
+ 14 227.13 €

BUDGET EAU &

Dépenses
0.00 €

Recettes
0.00 €

Résultat 2014
0.00 €

Résultats antérieurs
0.00 €

RÉSULTAT FINAL 2014
0.00 €

BUDGET CCAS

Les chiffres du budget pour 2015

Budget de fonctionnement 2015 - La Pierre

438 509.80 €

Dont 5 832.80 €
d'affectation
du résultat final 2014

BUDGET GÉNÉRAL

101 115.48 €

Dont 18 949.78€
d'affectation
du résultat final 2014

**BUDGET EAU &
ASSAINISSEMENT**

13 119.86 €

Dont 119.86 €
d'affectation
du résultat final 2014

BUDGET CCAS

Budget d'investissement 2015 - La Pierre

197 491.78 €

BUDGET GÉNÉRAL

107 457.13 €

Dont 10 000.00 €
d'affectation
du résultat final 2014

BUDGET EAU &

0.00 €

BUDGET CCAS

Le budget 2015 de notre village inclut les reliquats positifs de l'année 2014 et s'équilibre en dépenses et recettes, en accord avec les règles de gestion des finances publiques.

Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa réunion du 30 mars 2015, d'augmenter de 5% le montant des taxes perçues par la commune. Ces taxes n'avaient pas été modifiées depuis 2010 et cette augmentation a pour but de pallier la baisse constante des aides et subventions publiques. Les taux de ces taxes sont ainsi modifiés :

- **Taxe d'habitation : 10.73%**
(contre 10.22%)

- **Taxe sur le foncier bâti : 15.46€**
(contre 14.72%)
- **Taxe sur le foncier non bâti : 64.65%**
(demeure inchangé car déjà au-dessus du taux de référence)

Le tarif de l'eau augmente aussi :

- 1.60€ le m3 (1.55€ le m3 en 2014)
- 0.48€ le m3 pour l'assainissement (0.46€ le m3 en 2014)
- La location des compteurs demeure inchangée (10€)



Une année scolaire " nouvelle formule "

L'année scolaire 2014-2015 à peine achevée, c'est le moment de faire un bilan sur l'organisation des rythmes scolaires dans notre village qui essayait les plâtres d'un nouveau système qui, au plan national, a fait couler beaucoup d'entre. Rythme des enfants, Temps d'Activités Périscolaires : retour sur une année pas comme les autres et point sur les projets à venir.

A la rentrée prochaine, ils seront 73. 73 élèves de la petite section au CM2, répartis comme d'habitude en trois classes :

une classe de maternelle (PS, MS, GS) et deux classes de primaire (CP, CE1 et CE2, CM1, CM2).

Ces effectifs, en hausse par rapport à l'année écoulée, attestent de la bonne santé de notre école. En effet, les élèves Pierrois bénéficient d'un environnement privilégié pour leur scolarité, tant au plan des activités proposées dans le cadre de l'école (sorties de ski de fond, de piscine, de cinéma ...) que dans l'encadrement des activités périscolaires : en cette première année de mise en place du Temps d'Accueil Périscolaire (TAP), le bilan est globalement positif.

TAP : pari tenu !

Rappelons-le, la réforme des rythmes scolaires de 2013 imposait aux communes de prendre en charge

l'organisation d'un Temps d'Accueil Périscolaire à l'issue du temps de classe. Dans notre village, la mise en place de ce TAP a été le fruit d'une concertation entre les élus, les familles et les structures publiques concernées.

Ce qui aurait pu être un véritable casse-tête pour notre petite commune se révèle être, après un an d'exercice, un pari réussi : les familles, interrogées au mois de mars par les délégués des parents d'élèves, se déclarent plutôt satisfaites (voir encadré). C'est pourquoi l'organisation globale du TAP demeurera inchangée pour l'année à venir. Toutefois, l'année scolaire 2015-2016 verra la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) à La Pierre.

Ce document, validé depuis peu par la Caisse d'Allocations Familiales, vise à formaliser le programme d'acti-

tés proposé par l'équipe d'encadrants, mais également les compétences des animateurs.

La mise en place de ce PEDT, signé pour 3 ans, garantit le financement partiel du TAP à La Pierre : notre village, n'est pas en mesure d'absorber seul les coûts engendrés par le TAP (voir encadré).

Un comité de pilotage a été constitué afin de suivre la mise en place de ce PEDT.

Notons que la réussite de la mise en place du TAP à La Pierre tient tout particulièrement à l'implication de l'équipe encadrante : par leur attention, leur créativité, leur présence, Christine, Nathalie, Elodie, Sandrine, David, Carole et Martine permettent à nos enfants de profiter au maximum de ce temps périscolaire, tout en les éveillant à une multitude d'activités : on leur dit bravo et merci !

La réforme des rythmes scolaires : les familles adhèrent !

Au mois de mars 2015, les parents délégués ont distribué des questionnaires aux 43 familles Pierroises, 29 ont été rendus. Le taux de réponses atteint les 67%, considéré comme significatif.

65% des familles inscrivent leur enfant au TAP tous les jours.

69% des familles indiquent que le système actuel leur convient

72% sont satisfaits des horaires proposés (15h30-16h30)

62% des parents sont satisfaits du tarif proposé (1€ par jour et par enfant)

72% des familles sont satisfaites des horaires du mercredi

45% des familles sont satisfaites des modalités d'inscription (flexibilité)

62% des parents trouvent leur enfant plus fatigué que l'année dernière

48% des enfants se déclarent satisfaits des activités proposées (gym, danse country et yoga sont plébiscités)

... Mais

Les parents souhaiteraient aussi plus de flexibilité dans le système, un TAP moins cher et une offre d'activités plus larges... A suivre !

Les chiffres à retenir

419 €

C'est la somme annuelle moyenne que débourse la commune pour chaque élève inscrit au TAP. Pour l'année 2015, la commune a consacré 8 654€ au TAP : 18 524€ de dépenses en personnel et matériel
9 870€ de recettes incluant la participation des familles et la subvention de l'Etat (CAF).

44.25

C'est le nombre moyen d'élèves accueillis au chaque jour au TAP

Du Grésivaudan au Vercors . . .

En cette fin d'hiver, les élèves de la classe de Christine Henry ont eu la chance d'aller respirer le bon air Verta-comicorien. Devenus Autranais le temps d'une semaine, nos écoliers Pierrois de CE2, CM1 et CM2 vous font le récit d'un séjour mémorable placé sous le signe de la musique.

Montagne et musique, cinq jours en délire à Autrans !

Nous avons posé nos valises au centre le lundi 30 mars, accompagnés par les deux Christine.

Nous avons fait connaissance avec Aurélie et Bruno nos animateurs. Pendant toute la classe verte, nous avons fait de la musique avec Pierre-Yves notre professeur.

Il nous a fait découvrir des instruments comme le saxophone, l'accordéon et les instruments Baschet. Il dirigeait la chorale du matin. Nous alternions le chant et les instruments comme le balafon et le djembé. Puis nous avons terminé la semaine avec la grande fête musicale avec tous les enfants du centre

Nous avons aussi fait deux belles balades. La première nous a permis

de découvrir les maisons du Vercors. Nous avons appris du vocabulaire (les sauts de moineaux, la couve) et nous avons compris comment étaient orientées ces maisons. Pendant la deuxième, nous avons vu un ancien hôpital et une machine pour ferrer les vaches. Malgré le froid, nous avons bien marché, jusqu'à une petite colline, en face du tremplin olympique. Nous avons parlé du paysage puis nous en avons fait un croquis.

Nous avons appris à nous servir d'une boussole, nous avons regardé où était le Nord et cherché la maison de l'animateur et de son chat Gribouille sur la carte IGN d'Autrans.

Nous avons fait un jeu d'orientation, nous devions trouver dans le centre,

à partir d'un plan, des balises et des objets naturels.

Nous avons également parlé de la seconde guerre mondiale et de la Résistance, et Bruno nous a montré de nombreux objets.

Pendant tout le séjour, nous avons très bien mangé et nous étions bien installés dans nos chambres. Il avait un temps de classe en fin de journée, et une veillée avant d'aller dormir.

Le vendredi, nous avons dit au revoir aux animateurs et au centre, et nous sommes repartis direction La Pierre, enchantés de notre séjour et avec des chansons plein la tête !

La classe des CE2, CM1, CM2



Travaux à La Pierre: herbe, légumes et goudron

L'aménagement du village va bon train et les projets de travaux avancent régulièrement : goudronnage, transformation de foncier, les idées ne manquent pas pour adapter notre territoire selon les besoins. Un point sur ce dossier en constante évolution.

Un espace Jeunes à La Pierre

Les jeunes Pierrois auront bientôt leur espace dédié : l'aménagement d'une parcelle de terrain de 200m² au-dessus de l'école maternelle est prévue durant l'été. Des travaux de terrassement et d'aménagement permettront l'installation d'un point de rencontre en plein air, librement accessible pour tous. Un chemin d'accès est prévu depuis l'école maternelle, et le terrain stabilisé sera éclairé et équipé d'un point d'eau.

Le chemin du château : remise à neuf

La campagne de regoudronnage du Chemin du Château, annoncée pour cet hiver, a pris un peu de retard et sera finalement effectuée à la fin de l'été. Dans un souci d'économie et afin d'optimiser les chantiers en cours dans notre village, l'aménagement de l'Espace Jeunes et la réfection de la chaussée du chemin du Château seront entrepris simultanément. A l'automne, les Pierrois pourront donc bénéficier d'une chaussée à nouveau carrossable en toute sécurité.

Rappelons que l'enveloppe budgétaire consacrée à ces travaux de regoudronnage se monte à 50.000€, dont une grande partie (65%) est financée par le Conseil départemental (ex-Conseil général).

Les Jardins familiaux de la Beauce : petit projet deviendra grand

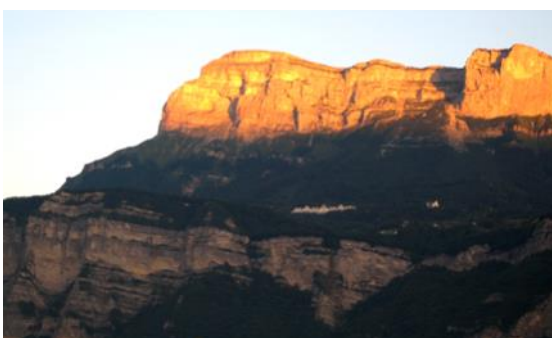
Comme l'annonçait la précédente édition du bulletin municipal (n° 12, automne 2014), le projet de jardins familiaux dans le quartier de la Beauce a vu le jour au début

du printemps : la commune de La Pierre a signé une convention de prêt pour le terrain jouxtant les maisons individuelles de la Beauce.

Vous avez certainement vu les pelleteuses il y a quelques semaines déjà, œuvrant pour aménager une quinzaine de jardins. C'est ainsi que la parcelle en friche est devenue une annexe appréciable pour les habitants de la Beauce, qui bénéficient si elles le souhaitent, d'un carré de potager : 14 familles se sont pour l'instant portées volontaires.

Dans un souci de limiter les problèmes de stationnement, ces jardins ont été exclusivement attribués par la mairie aux familles riveraines. Contre le paiement d'une redevance annuelle, les familles bénéficiaires peuvent semer et récolter fruits et légumes. Elles signent une convention d'occupation avec la mairie ainsi que le règlement intérieur mis en place. De même, les jardiniers sont incités, par l'adhésion à une charte des jardins communaux, à avoir un comportement responsable quant au respect de l'environnement. Devenir jardinier, cela ne s'improvise pas !

Cet aménagement de jardins pourrait faire des émules dans le village car la transformation d'autres parcelles en jardins familiaux est en projet : à la faveur de travaux prévus au cœur du village (voir « Espace Jeunes »), le terrain au-dessus de l'école maternelle pourrait lui aussi accueillir, dès le printemps 2016, graines et plantations des Pierrois à la main verte.



Dégradations, incivilités : Du goudron et des plumes ?

Les beaux jours : période propice aux rencontres entre amis, pour profiter des soirées en plein air, passer des moments agréables et échanger, c'est le temps de la convivialité. Cette scène idéale se déroule à La Pierre.

Mais la nuit avance, le ton de la conversation augmente pour couvrir la musique, parfois les moteurs (voitures ou deux roues) vrombissent inutilement... Le tout au mépris du repos des riverains. Puis la conversation ne suffit plus et les amis, l'esprit échauffé, passent à l'action : dégrader les équipements publics ou tenter des exploits sportifs au milieu des habitations, voilà de saines occupations en pleine nuit.

Le lendemain, le chemin de l'école est jonché de mégots, bouteilles vides et

tessons coupants, parfois même des objets surprenants sont oubliés sur place : les enfants qui se rendent en classe posent des questions embarrassantes et ne comprennent pas pourquoi leurs écoles sont si souvent mises à sac.

Les mêmes détritiques se retrouvent dans d'autres endroits du village, les voisins fatigués par leurs nuits souvent écourtées s'agacent de ces incivilités récurrentes et l'on redoute une escalade...

Les élus ont tenté des démarches d'apaisement auprès de ces jeunes, sans grand succès.

C'est pourquoi devant l'augmentation constante de ces phénomènes, bien regrettables pour un village aussi paisible que La Pierre, la mairie a déposé une plainte pour dégradations auprès de la Gendarmerie du Touvet le 3 juillet

2015.

Les élus sont pleinement conscients que ces perturbations sont inacceptables pour notre village et tâchent d'agir dans une démarche d'apaisement : il n'est pas question de bannir les rassemblements de jeunes mais les limites du respect et de la légalité doivent être clairement posées afin de préserver une qualité de vie pour tous les habitants.

La Gendarmerie, désormais informée, a accru la fréquence de ses rondes dans notre village. Par ailleurs, les élus (Jean-Yves Gayet, Eric Jacob et Sébastien Dufresne) se rendent disponibles afin de permettre une médiation aussi calme que possible avec ces groupes.

Claude Lallier : un Pierrois d'exception

Vous l'avez forcément croisé un jour : en manches retroussées et pantalon de travail dans son jardin à La Perrière, ou en gants blancs et drapeau français, décorations militaires au revers de sa veste à côté du monument aux morts, les jours de commémoration. La frêle silhouette de Claude faisait partie de ces images incontournables de notre village, sans laquelle La Pierre n'est plus tout à fait la même.

Ce Pierrois pure souche était pourtant né à Paris avant de venir s'installer pour de bon à La Pierre avec ses parents René et Mathilde.

Claude avait fait toute sa carrière comme ouvrier à l'usine Péchiney de Froges. « Discret », « gentil », « généreux » sont les qualificatifs qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque Claude. Cet amoureux des montagnes avait su transmettre son attachement à notre région à sa famille : d'abord Lucette, son épouse, puis Christine et Chantal, ses deux filles. Les jours tranquilles de sa retraite s'écoulaient entre

son foyer, son jardin potager et ses proches, familles ou amis, mais jamais bien loin de notre village.

Claude avait repris, au décès de son père, le rôle de porte-drapeau qu'il exerçait avec application et fierté à chaque cérémonie commémorative, les 8 mai et 11 novembre. Son engagement à perpétuer la mémoire des soldats de notre pays lui avait valu les médailles du Mérite (Bronze et Argent) remises au nom de l'Union Nationale des Combattants - Anciens d'Afrique du Nord (UNC-AFN).

Claude nous a quittés le 30 mars dernier à 79 ans, et l'église de La Pierre était trop petite pour contenir tous ceux qui ont souhaité lui rendre un dernier hommage.

C'est toujours trop tôt lorsqu'on perd un ami, un voisin cher.

Nos affectueuses pensées à Lucette, sa femme, Christine et Chantal, ses filles, ainsi qu'à toute sa famille.



Le vent des réformes territoriales qui souffle sur notre pays entraîne dans son sillage bien des changements : réduction du nombre des régions, modification des attributions des conseils « départementaux »... Les communautés de communes prennent aussi du galon. Recomposition de notre territoire, grands dossiers qui dépassent les frontières de notre petite commune... Quel impact sur notre quotidien dans les années à venir ?

RÉFORME TERRITORIALE : RESTEZ GROUPEZ !

C'est dans l'air, la carte de la France administrative se modifie : pour preuve, l'adoption du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) début juillet conforte cette profonde restructuration. Ainsi, les communes sont incitées à se regrouper, et les intercommunalités accumulent les attributions et compétences. La France aux 36 000 communes doit laisser la place à un pays composé d'intercommunalités de 20 000 habitants et plus.

Concrètement, notre paisible village aux 559 âmes (recensement 2014) devra se rapprocher d'ici 2 ans de communes contigües pour, à terme, fusionner. L'objectif de ces « mariages un peu forcés » est de réaliser des économies dans un contexte où l'Etat peine de plus en plus à faire face à ses engagements et grignote régulièrement les dotations aux communes.

Jusqu'à 2017, la procédure demeure incitative, privilégiant les affinités de territoires afin de créer des alliances naturelles entre les communes, qu'elles soient basées sur des similitudes culturelles, de territoire, économiques, historiques ou autres. Au-delà de 2020, les fusions, si elles ne sont pas encore réalisées, seront imposées par l'Etat.

Cette démarche incitative de « bonne

intelligence » fondée sur le volontariat, devrait éviter les discussions trop passionnées dès qu'on touche à l'identité des villages. Les communes « absorbées » lors des fusions conserveraient leur nom et leurs limites territoriales, ainsi que des élus adjoints à la commune de rattachement. Cette nouvelle organisation permettrait de renforcer la place des petites communes au sein des intercommunalités dès lors que la fusion serait effective.

Et selon le précepte « premier arrivé, premier servi », les communes qui opèreront une fusion rapidement seront récompensées financièrement, l'Etat s'engageant alors à conserver le montant de la dotation budgétaire jusqu'à 2018. Afin de faire contre mauvaise fortune bon cœur, les élus de La Pierre ont déjà entamé des discussions avec les communes de Champ-Près-Froges, Froges et Laval en vue de ces rapprochements inéluctables, à défaut d'être réellement désirés.

Nos communes ont commandé une étude permettant d'avoir une vision globale sur les avantages et inconvénients à fusionner entre elles, afin de tirer le meilleur parti de ces changements contraignants.

Les résultats de cette étude seront disponibles à la rentrée.

LE GRÉSIVAUDAN : DES SUJETS BRÛLANTS AU CŒUR DE L'ÉTÉ

Trésorerie de Goncelin : on ferme !

Quel tandem pour le Haut-Grésivaudan ?

Depuis 2015, les habitants du Grésivaudan ont élu de nouveaux représentants au Conseil départemental. Zoom sur nos nouveaux élus.

Christophe Engrand a 48 ans. Employé chez Winoa (Le Cheylas), il est également maire de Barraux depuis 2008. Cet habitant du Grésivaudan est un habitué des affaires publiques, car il fut conseiller municipal durant deux précédents mandats. Christophe Engrand est aussi vice-président de la Communauté de communes du Grésivaudan en charge du tourisme. Au sein du Conseil départemental, Christophe Engrand fait partie de la Commission de l'économie, du tourisme, de la montagne, de la forêt et de l'agriculture ainsi que de la Commission de l'action sociale et des solidarités.

Martine Kohly a 54 ans. Cette sportive, monitrice de ski et membre du Comité olympique et de la Fédération française de ski est élue à la mairie d'Allevard depuis 2001. Depuis 2014, elle est adjointe aux Projets touristiques et à l'Économie, après avoir été lors du précédent mandat, adjointe aux Sports et à la Santé. Au sein du Conseil départemental, elle fait partie de la Commission des déplacements, des routes, de l'habitat, de l'environnement, de l'équipement des territoires et du numérique, ainsi que de la Commission des collèges, de la jeunesse et des sports. Martine Kohly est également Déléguée communautaire au sein du Grésivaudan.



Globalisation et regroupement se profilent

Cela ne vous aura pas échappé si vous vous rendez à Goncelin : une banderole « non à la fermeture de la trésorerie de Goncelin » vous accueille désormais à l'entrée du village. En effet, le bureau de la Trésorerie fermera ses portes au 1er janvier 2016 et sera transféré au Touvet. Rationalisation et regroupement de la Trésorerie avec celle de la Communauté de Communes, économies d'échelle, beaucoup de raisons sont invoquées pour justifier cette fermeture. Les élus de Goncelin tiennent une pétition à disposition en mairie, que nous vous invitons à signer pour protester contre cette fermeture et l'éloignement aberrant des services publics sur notre rive gauche, alors que la population s'étoffe d'année en année... Cette fermeture s'accompagne de la modification des horaires d'ouverture du bureau de poste de Goncelin : il faut désormais jongler entre les bureaux de Tencin et Goncelin pour gérer son courrier. Notre zone péri-urbaine est-elle condamnée à devenir une cité-dortoir dépourvue de tous services publics de proximité ?

La ligne de bus 6200

Fermera ? Fermera pas ? Aux dernières

nouvelles, la ligne de bus 6200 qui relie Allevard à Grenoble en passant par La Pierre et assure une desserte d'une grande partie de la rive gauche de la vallée perdurera jusqu'à l'automne 2016, alors que son sort semblait scellé depuis avril 2014. Le Conseil général de l'Isère avait décidé unilatéralement de sa suppression : cette annonce de fermeture était intervenue en dépit d'un courant de protestation parmi les usagers. Les communes impactées, dont La Pierre, se sont alors fermement opposées à cette fermeture.

Prenant la suite d'une pétition lancée par les usagers mécontents, les maires de Tencin, Allevard, Saint Pierre d'Allevard, Morêt de Mailles, Goncelin, La Pierre et Champ Près Froges expliquent leurs arguments dans un courrier du 18 mai 2015 adressé aux élus départementaux : cette disparition pure et simple de la ligne, sans concertation ni solution de remplacement (aucune desserte équivalente, en bus ou train, n'est prévue) témoigne du désengagement brutal des pouvoirs publics et de la contradiction totale de cette décision avec les objectifs des transports en commun du département.

Ramassage des déchets : un container pour tous ...

Géré par Le Grésivaudan, l'enlèvement des ordures ménagères va lui aussi subir un lifting d'ici 2017. La collecte des ordures ménagères au domicile des particuliers connaît son chant du cygne : des containers semi-enterrés viendront bientôt remplacer les bacs individuels que nous connaissons. Il faudra désormais se déplacer pour jeter ses déchets. Ainsi, la communauté de communes a prévu d'installer trois points de collecte sur la municipalité. Seulement trois points, ce qui risque de compliquer la vie des Pierrois du fait de l'étalement du village, sans compter les difficultés que peuvent parfois connaître nos aînés pour se déplacer.

Outre ce nombre clairement insuffisant de points de collecte, se pose la question du foncier : où installer ces containers sur notre commune ? Ces questions méritent des discussions approfondies avec les responsables de ce dossier, afin de trouver une solution acceptable pour notre village.



Une vallée en croissance, et pourtant...

Fermeture par-ci, regroupement par là : on pourrait croire la rive gauche de l'Isère en déshérence, tant le maillage des services publics se raréfie d'année en année. Il n'en est pourtant rien ! La population augmente dans toutes nos communes* depuis 1975. Entre 2007 et 2012, nos villages ont gagné 615 habitants... La part d'actifs est prépondérante (63% en moyenne) mais plus important encore, plus de 80% de ces ac-

tifs travaillent hors de leur commune de résidence.

Les services publics de proximité, les transports publics s'avèrent cruciaux. Alors pourquoi continuer à priver la rive gauche de bureaux de poste, de casernes de pompiers ?

Le désengagement de l'Etat sur nos zones d'habitat est d'autant plus absurde que nos villages accueillent toujours plus de nouveaux arrivants, de familles désireuses de bénéficier d'un cadre de vie agréable...

* source INSEE, statistiques incluant les communes de La Pierre, Tencin, Goncelin, Allevard.

Plan Local d'Urbanisme : chantier bouclé !

La révision du Plan Local d'Urbanisme arrive à son terme. Ce chantier d'envergure pour La Pierre devrait être clôturé en toute fin d'année 2015. Retour sur les détails de ce document incontournable.

La précédente édition du bulletin municipal, au mois de septembre 2014, mentionnait que le PLU était entré dans sa phase « administrative », une des dernières étapes avant validation.

Ainsi, le 23 février 2015, au cours d'une réunion publique les élus avaient présenté le PADD aux Pierrois : ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables, inscrit dans le PLU, détaille les orientations de développement de notre village (voir encadré). C'est ensuite au

cours de la séance du conseil municipal du 4 mai 2015 que le PLU a été officiellement arrêté. Depuis cette date, le dossier de notre Plan Local d'Urbanisme a été communiqué aux Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, communes voisines), comme le prévoit la procédure.

L'enquête publique qui suit obligatoirement démarrera à la rentrée et durera 3 mois. La signature définitive de ce dossier touffu interviendra d'ici la fin de l'année 2015.

Il est utile de rappeler les orientations majeures qui guident la révision de notre PLU :

- conforter et densifier le centre village
- Éviter l'étalement urbain
- Préserver l'environnement
- Développer les modes de transports doux
- Maintenir la qualité de vie et le caractère rural de la commune, clé de voûte de son développement.

PLU : un long chemin !

- Diagnostic transversal : juillet-novembre 2012
- PADD (projet d'aménagement et de développement durable) : novembre 2013-mars 2013
- OAP : novembre 2013-mars 2013
- Zonage : juin 2013-mars 2014
- Règlement : juin 2013-mars 2014
- Réunion publique de présentation du PADD : février 2015
- Arrêt du PLU : 4 mai 2015
- Enquête publique : 4ème trimestre 2015



Le PADD : dessiner notre village

Adossé au PLU, ce nouveau document constitue une véritable feuille de route pour les années à venir : quel développement et quel équilibre souhaitons-nous pour La Pierre ? En s'appuyant sur la structure existante, ce projet définit 4 orientations pour l'avenir :

1— Maîtriser l'urbanisation et conforter le centre bourg pour préserver l'identité du village.

Développer le village oui, mais en conservant son caractère rural. Cela passe par un habitat plus dense au cœur du village, en accord avec les orientations natio-

nales. L'environnement naturel et agricole conserve une part importante dans cette esquisse.

2— Conserver le profil rural de La Pierre comme clé de voûte de son développement.

Veaubeaunnais est au cœur de cette orientation : la mairie conserve la main sur les projets de réhabilitation du Manoir. De même, les projets d'urbanisation dense seront étroitement encadrés afin de ne pas défigurer La Pierre.

3— Permettre les déplacements au cœur du village via un maillage performant et sécurisé, tout en privilégiant les transports multimodaux.

Faciliter les déplacements dans et autour du village, réinventer des chemins piétonniers : un chantier en perpétuel développement, avec la sécurité comme maître mot. Si le centre bourg est bien desservi, la liaison avec les hameaux environnants se fait encore majoritairement en voiture.

4— Des coteaux à l'Isère, préserver les espaces naturels et agricoles. Au cœur même de l'ADN de notre village, ses champs et espaces boisés sont à préserver grâce à un strict respect des réglementations en la matière.

La vie du village

LA PIERRE : LA NUIT, HABITANTS ET RÉVERBÈRES SE REPOSENT

Vous en avez été informés ce printemps : les élus ont décidé de couper l'éclairage public dans notre village à partir de minuit et jusqu'à 5h du matin. Ces mesures visent plusieurs objectifs : Tout d'abord réduire la consommation et la facture d'électricité. Ensuite, contribuer à réduire la pollution lumineuse pour favoriser un bon équilibre de la biodiversité locale. Lorsqu'on éteint, Pierrois de tous poils et de toutes plumes s'y retrouvent !

UN DRÔLE DE PANNEAU DANS LE PAYSAGE

Vous l'avez sans doute vu : un grand panneau publicitaire de 4x3 a été installé il y a quelques semaines sur un terrain privé le long de la RD523 entre La Pierre

et Tencin. Les riverains, gênés par cette évidente pollution visuelle, ont rapidement contacté la mairie : cette installation a été réalisée en infraction à la réglementation sur la publicité. Le propriétaire du terrain, ainsi que l'entreprise ayant procédé à cette installation, ont été informés par courrier le 7 juillet dernier et priés de déposer ce panneau. Affaire à suivre...

LE PARKING DE LA MAIRIE : PENSEZ-Y !

Notre petit village a la chance de disposer d'un grand parking à proximité des écoles, de la mairie et de la salle des fêtes. Nous vous invitons à l'utiliser lorsque vous déposez les enfants à l'école ou vous vous rendez à la salle des fêtes : il ne vous reste que quelques pas à faire et vous faciliterez ainsi les manœuvres de parking ! Pour des raisons évidentes de sécurité et de respect des piétons,

nous vous rappelons que :

- le **stationnement** est interdit dans le virage devant l'école
- l'**arrêt** est interdit devant la salle des fêtes

ETAT CIVIL DEPUIS LE 15 SEPTEMBRE 2014

Décès

Bernard Vausse, le 30 décembre 2014

Claude Lallier, le 30 mars 2015

Gabriel Vianey-Liaud, le 06 juin 2015

Naissances

Nolhan Lore, le 04 novembre 2014

Oscar Doriol, le 09 janvier 2015

Diego Martinand, le 08 mars 2015

Laura Coynel, le 31 mai 2015

Parrainage civil

Alice Giraudin, le 08 novembre 2014



L'actu des associations

L'AGV LA PIERRE : BILAN D'UNE SAISON 2014-2015

Ce samedi 27 juin, les 14 enfants du cours gym-cirque se sont donnés en spectacle devant leurs parents et grands-parents. Sauts, roulades, équilibre, assurance, gestes : tout était bien coordonné, ils étaient magnifiques, tout en couleur et fiers de montrer leurs progrès ! Depuis la rentrée de septembre, ils se sont entraînés sans relâche, certains ont vaincu leur peur de monter sur la poutre ou de sauter sur le trampoline.

Les cours de gym-cirque reprennent dès le jeudi 3 septembre de 16h40 à 17h40. La plupart des « anciens » se sont déjà inscrits, et de petits nouveaux qui ont

découvert la gym-cirque par le TAP, les ont rejoints. Le cours accueillera les enfants de 4 à 8 ans.

Les adultes feront leur rentrée à partir du 14 septembre, date à laquelle reprennent les cours de gym adultes ouverts à tous et toutes !

- TONIC le lundi à 20h
- ENTRETIEN le Jeudi à 20h
- ADAPTÉE le vendredi à 9h
- ZUMBA les lundi et jeudi à 18h45

Renseignements & inscriptions :

Nicole 06 08 51 84 47

Danielle 04 76 45 63 51

gylapierre@aol.com



Section de La Pierre

MÉLI MÉLO

Le « Festival de POche » avait pris ses quartiers de printemps les 28, 29 et 30 mai à La Pierre. Au programme, apéro-concert cajun, théâtre et spectacle musical pour les plus jeunes. Soleil radieux et ambiance conviviale étaient au rendez-vous dans la cour de l'école ! Vous pouvez toujours soutenir l'action culturelle de Méli Mélo en devenant membre de l'association, ou par un geste de « mécénat rural » : contactez-nous ! assomelimelo@laposte.net

LES P'TITS PIEDS ROIS

Encore une belle année de bouclée : après la traditionnelle fête de Carnaval (et son légendaire goûter gourmand), puis l'atelier créatif de la fête des pères et des mères, la kermesse de l'école en point d'orgue a clôturé le 26 juin l'année scolaire au son rythmé de la musique country. Un grand merci aux animatrices du TAP et aux parents délégués qui ont contribué au succès de cette édition. Comme chaque année, l'association a versé une partie de ses bénéfices à l'école, pour contribuer à la classe de découverte, mais également à l'achat de nouveaux ouvrages pour les autres classes. Rendez-vous au mois de septembre pour l'Assemblée Générale et l'élection d'un nouveau bureau : vous en êtes ?

DE CHAP EN CHAP

Le mercredi 13 mai, de curieux troubadours déjantés ont pris possession de la cour de l'école pour des représentations sautillantes, bon enfant et loufoques dans le cadre du Festival itinérant de Chap en Chap. Sous le soleil et dans la bonne humeur, les artistes ont fait swinger le village sur l'air de chansons françaises, les clowns ont amusé petits et grands avant de reprendre la route vers d'autres villages. Une expérience inédite !

L'OMBRE DE L'HISTOIRE

Dimanche 14 juin, l'association organisait la 12^{ème} édition du Salon du Livre de La Pierre. Depuis deux ans, le nombre d'auteurs présents a beaucoup évolué. S'ils étaient une vingtaine à ses débuts, le salon comptait cette année plus de 30 auteurs tous animés de cette même passion pour l'écriture et le partage en venant à la rencontre de leurs lecteurs. Preuve est faite qu'un petit village du Grésivaudan peut afficher sa modernité et avoir une vraie dimension culturelle. Cette année, les visiteurs ont pu retrouver deux visages « connus » : Claude Bachelier et François Briançon-Marjollet, anciens Pierrois, ont présenté leurs tous premiers livres. Claude, dans son roman « Angèle Cartier », relate le destin parti-

culier de cette femme, et François, du haut de ses 30 ans, présentait dans « Le monde en 888 jours » le récit de son périple autour du monde (60 pays traversés et 126 000 km parcourus par voie terrestre).

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le CCAS a organisé, dans le cadre de la Fête de la Musique, un concert gratuit à l'église de La Pierre, le samedi 20 juin à 16h. Pour cette première, le choix s'est porté sur la Chorale des Jeudis Chantants du Club Arthaud de Crolles. La cinquantaine de chanteurs et chanteuses, accompagnés de Vincent Ginon au piano, ont fait résonner le chœur de l'église St Pierre trop souvent fermée, sous la direction de Robert Cannie puis d'Eliane Paquien, ancienne Pierroise, en seconde partie. L'auditoire a pu apprécier chants sacrés, l'entrain des refrains des chansons de variétés et même la vibration du negro spiritual dans un répertoire d'une vingtaine de titres. Le public nombreux et les choristes, enchantés par la prestation, se sont retrouvés à l'ombre de l'arbre centenaire pour déguster le verre de l'amitié bien mérité. Une expérience à renouveler.



A l'Agenda de votre été

20 AOÛT : CINÉTOILES EN GRÉSIVAUDAN

Eyjaallajökull Le volcan Rendez-vous à la tombée de la nuit dans la cour de l'école.

19 ET 20 SEPTEMBRE : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L'association L'ombre de l'Histoire proposera aux côtés de l'Association Nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan (ANAMG) une exposition à la Maison des Maquis au Touvet : "Deux Résistants dans le Grésivaudan Louis Nal et Albert Reynier". Autour de ces deux grands hommes de la Résistance iséroise, l'exposition retrace toute l'organisation des Maquis dans le Grésivaudan.

